

Rentrée échelonnée pour les premières scolarisations Septembre 2021		
	Petites sections de maternelle (PS)	Toutes Petites Sections (TPS)* : pour ceux qui ont 2 ans révolus.
Judi 2 septembre 2021	-Tous les élèves seront accueillis. -Une arrivée échelonnée pourra être organisée au cours de la journée.	Une arrivée échelonnée pourra être organisée au cours de la journée.
Vendredi 3 septembre 2021	Tous les élèves seront également accueillis et l'organisation échelonnée pourra être poursuivie.	Même organisation. Une arrivée échelonnée pourra être organisée au cours de la journée.
Lundi 6 septembre 2021 et jours suivants	Tous les élèves seront accueillis, sans assouplissement des horaires.	Pour les jours suivants : se référer au livret d'accueil des moins de 3 ans qui contractualise avec les responsables légaux le temps de présence de l'enfant de TPS.

***Précisions concernant l'accueil des élèves de moins de 3 ans:**

Eduscol : une rentrée réussie - scolarisation des enfants de moins de 3 ans.

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Moins_de_3_ans/46/5/Ress_c1_Moins3ans_Rentre_e_456465.pdf

Pages 7 et 8 : « **L'aménagement de la rentrée : une période d'adaptation.**

Ce premier temps de familiarisation avec la réalité quotidienne permet aux jeunes enfants et à leurs parents d'appréhender les changements qui constitueront cette première année de scolarisation.

Un temps nécessaire passé ensemble, parent(s) et enfants quotidiennement, avant de se séparer.

Dans les premières semaines de la rentrée de l'enfant à l'école, une période d'adaptation est indispensable pour permettre de s'habituer à la séparation. Cette période définie à l'avance peut être réajustée selon les émotions exprimées par l'enfant. L'adaptation prend appui sur le besoin de répétition de l'enfant, de stabilité et de continuité."

"Des horaires d'entrée et de sortie le matin et l'après-midi peuvent être assouplis par rapport à ceux des autres classes de façon à respecter le rythme de ces jeunes enfants et conforter la séparation menée en douceur. Les enfants sont accueillis de manière échelonnée avec une amplitude horaire adaptée à leurs besoins."

La fréquentation quotidienne et régulière de l'enfant de TPS en classe est recommandée.

"L'admission en maternelle dès 2 ans se fait dans la limite des places disponibles et sous réserves de conditions favorables (effectif minimum de 4 enfants, aménagement de l'espace ...).

L'accueil des moins de 3 ans comporte quelques spécificités dont l'accueil différé au-delà de la rentrée scolaire en fonction de la date anniversaire de l'enfant."



Autrement dit, un enfant qui a 2 ans le 14 octobre, pourra faire sa rentrée le jour de son anniversaire de ses 2 ans soit le 14 octobre.